APRÈS ART. 3 N° **I-3689**

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N º I-3689

présenté par M. Guerin

à l'amendement n° 3498 de M. Jolivet

APRÈS L'ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« donataire »

le mot:

« donateur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.